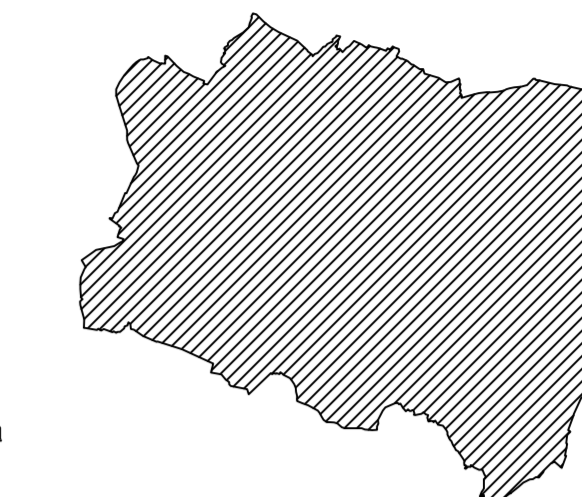


PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION
Pièce n°3
Règlement

Modification n°2



Vu pour être annexé à
la délibération du
Le Maire le 6 mai 2009

Dossier d'approbation
Document graphique
n°1

Plan de zonage proposé

Code: U688	Echelle: 1/5000		
ALU	Prescrit	Arrêté	
Elaboration	10.01.1984	Approuvé	
Revision n°1		14.12.1989	
Elaboration du PLU	07.06.2001	01.04.2006	01.03.2005
Modification n°1	01.03.2007	23.05.2007	06.09.2007
Modification n°2	en cours		06.05.2009

Payages de l'ouest
La Morina 8
2, rue du Château de Fénéraud-SP20081
44200 Nantes Cedex 3
Tel: 02 40 78 56 56 Fax: 02 40 78 01 23
E-mail: jo.ossini@wanadoo.fr

Responsables du dossier:
Directeur d'études: H. LE MANOQ
Chargé d'études:
Dessinateur infographiste: B.S.

- Légende**
- Zone urbaine:**
- Ua Secteur central ancien
 - Ub Secteur d'habitat pavillonnaire
 - Ui Secteur d'activités industrielles
- Zone à urbaniser:**
- 1AUa Secteur de développement urbain à court ou moyen terme à vocation d'habitat
 - 1AUi Secteur de développement urbain à court ou moyen terme à vocation d'activités
 - 2AU Secteur de développement urbain à plus long terme
- Zone agricole:**
- A Secteur destiné aux activités agricoles
 - Ab Secteur agricole non constructible
 - Ai Secteur destiné à un ecosite
- Zone naturelle:**
- N Secteur de protection des sites et paysages
 - Nh Hameaux où sont autorisées les constructions neuves
 - Ni Secteur destiné aux activités de sports et de loisirs
 - Np Secteur de zones humides inventoriées
 - Nr Secteur où sont autorisés les changements de destinations.
- Autres symboles:**
- Haies à préserver (Art. L 123.17° du code de l'urbanisme)
 - Espaces boisés classés
 - Boisements à créer
 - Emplacements réservés
- Numéros:**
- 1 Franchissement de voie ferrée et aménagement de carrefour
 - 2 Liaison piétonne
 - 3 Liaison routière
 - 4 Liaison routière
 - 5 Extension du cimetière et aménagement d'un parc de stationnement
 - 6 Sentier pédestre
 - 7 Aménagement des abords de la fontaine
 - 8 Elargissement de voie
- Autres symboles:**
- Marge de recul des constructions par rapport à l'axe de la voie
 - Secteur de nuisances sonores dues à la RD775
 - Sites archéologiques identifiés
 - Itinéraire de randonnée à préserver

